

La Gazette



Juillet 2014 – N° 02



EDITO



Chers habitants,

Une deuxième édition de notre Gazette juste avant les grandes vacances estivales, afin de continuer à vous informer, en tenant compte bien sûr de vos pertinentes remarques à la lecture de notre numéro 1, notamment plus lisible...pour nos mirettes à tous.

Les beaux jours se sont installés, il flotte comme un doux parfum de vacances, de trêve, de parenthèse...

C'est l'occasion pour nous, maire, adjoints, conseillers municipaux et personnel communal de vous souhaiter à tous, petits et grands, un très bel été, et bien sûr de profiter, randonneurs, promeneurs, flâneurs, encore et toujours de notre campagne environnante.

*** AU FIL DE LA VIE MUNICIPALE ***

- **CCAS - Centre Communal d'Action Sociale** : 2 réunions de concertation ont eu lieu les 12/05 et 26/06 afin d'analyser les besoins sociaux des habitants de la commune et de coordonner les actions à mener. A savoir que les membres extérieurs nommés par arrêté sont Nadine Clément, Marie-Hélène Genin, Marie-Marthe Franiatte et Daniëlle Malo.
- Parmi les délibérations approuvées à l'unanimité lors du dernier **conseil municipal le 25/06** :
 - La révision des commissions municipales suivantes :

Appel d'offres : C.Ressmer – E.Royer – O.Mougenot /titulaires – JP.Mauroy - A.Minette – JP.Oudenot /suppléants.

Travaux – Services techniques – Cadastre – Urbanisme –Cimetière : E.Royer (Vice-Président) – C.Ressmer - JP.Oudenot - O.Mougenot – A.Minette – S.Ambiehl.

Relations publiques – Vivre ensemble : N.Lemoine (Vice-Présidente) – G.Bedez – J.Neel -V.Guardiola.

Patrimoine architectural et naturel : E-Royer (Vice-président) - JP.Mauroy – G.Bedez – O.Mougenot.

- La location de la salle communale qui reste fixée à 140€/jour et 230€/2jours pour les Viternois et qui est relevée à 300€/jour et 580€/2jours pour les demandes extérieures, ainsi que la location du préau à 45€/jour pour les habitants et 70€/jour pour les externes, dès le 01/07/14.
- L'indemnité annuelle de gardiennage de la salle polyvalente allouée à Mme Laurence Fagot qui est relevée à 800€ à compter du 01/07/14.
- La redevance d'occupation temporaire du domaine public pour les commerces ambulants d'un montant annuel de 50€ pour les entreprises dont le siège social est à Viterne, et de 100€ pour celles dont le siège social est à l'extérieur, ce à compter du 01/01/15.

*** A L'HEURE D'ETE ***

- **Les congés ... avec la fermeture de :**

Notre boulangerie tous les après-midis en Juillet - Août et à partir du 16/08 (durée à confirmer). Pas de dépôt de pain prévu à ce jour.

Notre bureau de Poste du 26/07 au 05/08 inclus.

Notre bibliothèque du 07/07 au 31/08. Réouverture mercredi 03/09.

Notre mairie du 28/07 au 17/08. En cas d'urgence contacter Messieurs le Maire et/ou ses Adjoints.

La Sarabande du 26/07 au 24/08. Ouverture du lundi au vendredi 7H-19H avant et après ces dates.

- **Ça bouge ...**

Youpi ! Réouverture du **Café du Jet d'Eau** depuis le 29/06 et invitation par Nicole et François à l'inauguration samedi 05/07 à partir de 10H00.

« Un été, l'éclat d'un jardin est aussi féérique qu'un feu d'artifice »

Nouveau ! **L'île aux Paninis** tous les mercredis depuis le 18/06 sur la place du jet d'eau de 18H à 22H. Grazie Signore Léo !

Chantiers d'été pour les jeunes de 11 à 18 ans par les animateurs de la CCMM. En contrepartie de petits travaux le matin, des activités gratuites sont proposées les après-midis, notamment à Viterne : 25/07 entretien des escaliers du Planier – 08/08 et 18/08 peinture et 19 et 20/08 graff des anciens vestiaires du terrain de foot - 26/08 atelier cuisine.

Partageons des moments conviviaux lors **des festivités des 13 et 14 Juillet** grâce aux Anciens Pompiers, à l'Union Familiale et à la Boule Viternoise, sans oublier **l'Apéro sur la place dimanche 06/07** à 18H00 offert à tous par Familles Rurales !

- **Infos ...**

Tranquillité vacances : durant votre absence en Juillet-Août, la gendarmerie de Neuves-Maisons peut, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Formulaire à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site internet du Ministère de l'Intérieur.

Permanences des **aides à l'habitat à la CCMM** : les 18/07 – 08/08 – 19/09 de 10H à 12H sans RDV.

***** ZOOM SUR *****

Rentrée scolaire 2014/2015 : un effectif de 94 élèves est prévu à l'école les Alisiers. Les activités périscolaires dureront 4 x 45 mn, soit 3H sur la semaine. Les enfants quitteront l'école à 15H30 et le péri-éducatif à 16H15. Une souplesse sera accordée dans l'organisation du 1^{er} trimestre. De nouvelles activités seront proposées avec le support de la CCMM. Une réunion publique a eu lieu le 01/07.

Prudence : en cas de canicule, bien s'hydrater même sans soif, proscrire tout effort, protéger sa peau du soleil, ne pas sortir aux heures les + chaudes, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur en fermant ses volets, et demander de l'aide si besoin à la Mairie, à sa famille, ses amis ou ses voisins.

Solidarité : prendre des nouvelles de son entourage et signaler toute personne fragile et/ou isolée à la Mairie ou au CCAS. Réconforter les + vulnérables par une petite attention. Nous informer de tout manquement ou irrespect.

Embellissement : participer à la mise en valeur de notre cadre de vie par de petites actions au quotidien telles par exemple l'arrosage des massifs fleuris du village près de nos maisons et des fontaines, l'arrachage des mauvaises herbes près de chez nous, l'entretien de nos usoirs et entrées, le respect de notre patrimoine architectural et végétal. Notre environnement est à la fois une richesse et une responsabilité.

Football USVM : notre commune apporte son soutien à l'Union Sportive Viterne et Madon qui compte environ 110 licenciés ainsi que de nombreux bénévoles et supporters.

Bravo à l'équipe 1 qui est qualifiée pour le 3^{ème} tour de la coupe de France.

Site internet de Viterne :

Nous vous convions à participer à un groupe de travail pour l'élaboration de notre futur site internet. Vos idées sur le contenu et/ou l'aspect créatif sont les bienvenues. Faites -vous connaître !

Relaxation : les cours continuent à la rentrée pour encore + de détente avec Familles Rurales. Zen...

Réponses à la Gazette n° 01 : oyez oyez, gentes, gents, moult, mangeailler, noises, joutes, fillots, festoyons, plaïf-il, prestement, de bon aloi, crier haro. Merci pour vos sympathiques retours.



Notre gazette a pour vocation première d'être un vecteur de liens entre la commune et ses habitants. Nous souhaitons favoriser les échanges, rencontres et discussions et vous accompagner dans votre vie quotidienne, au plus près de vos besoins.

N'hésitez pas, chers habitants, associations et commerçants, à nous faire part des sujets qui vous tiennent à cœur. Bonne lecture ensoleillée et à très bientôt !

Quels sont l'auteur et la provenance de cet extrait local écrit en 1991 ?

« Puis vient l'été et la floraison des Epipactis, souvent butinés par les guêpes et dont plusieurs espèces existent dans les bois de Viterne ... »